



Fédération
des acteurs de
la solidarité

CENTRE VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

Sommaire

RAPPORT MORAL

4

VIE ASSOCIATIVE

8

• Adhérents	8
• Représentations	8
• Membres du Conseil d'Administration	9
• Membres du Bureau	9
• Commissions régionales	10
• Plaidoyers	10

ÉQUIPE DE LA FAS CENTRE-VAL DE LOIRE

11

RAPPORT D'ACTIVITÉ

13

• Hébergement, logement, populations migrantes : Pour des politiques publiques respectueuses de la dignité des personnes étrangères et de l'ensemble des personnes vivant des situations de précarité en région Centre-Val de Loire	13
• L'insertion par l'activité économique , acteur territorial essentiel	15
• Sève Emploi : des relations entreprises et des sorties en emploi en hausse	16
• Pour une Transition Ecologique Juste , respectueuse des personnes en situation de précarité	18
• L'accès aux soins : partir des besoins identifiés par les personnes et les professionnels sur les territoires de la région Centre-Val de Loire	20
• Pour une alimentation de qualité , répartie équitablement sur les territoires de notre région	22
• La participation des personnes concernées : 2024, année dynamique !	24
• Pacte des solidarités : la FAS et le CRPA, partenaires de la Commissaire à la Pauvreté en région	30
• Rapprocher la Culture des personnes en structures d'hébergement avec le programme "Respirations"	31
• Les formations de la FAS Centre-Val de Loire : diversification des problématiques rencontrées, diversification des formations proposées.	32

PERSPECTIVES 2025

34

La FAS Centre-Val de Loire continuera à alerter sur les besoins des personnes, des territoires, des associations de solidarité, et à accompagner ces dernières !

RAPPORT MORAL

MARIE-PAUL LEGRAS FROMENT, PRÉSIDENTE DE LA FAS CVL

2024, une année complexe et tendue, beaucoup d'indicateurs qu'ils soient sociétaux, économiques, politiques ont viré au rouge.

2024, une année d'engagement aux côtés de l'ensemble des personnes qui œuvrent pour la solidarité.

2024, une année d'actions en solo ou en inter-réseaux, des plaidoyers forts ont été portés tant au niveau national que régional.

2024, une poursuite de notre animation et de notre travail d'accompagnement des associations adhérentes, qui, chaque année, sont plus nombreuses à rejoindre la FAS Centre-Val de Loire.

DES PLAIDOYERS FORTS, FACE À DES POLITIQUES PUBLIQUES AGRESSIVES

Impactée par les soubresauts que les politiques de solidarité ont connus cette année, la FAS nationale a déployé un ensemble de plaidoyers (autour de la loi Immigration, de la loi plein Emploi, interventions auprès des élus à l'occasion des élections législatives, de la loi de finances...). Ces plaidoyers ont rappelé à chaque fois l'accueil inconditionnel et de qualité que les associations de notre réseau entendent promouvoir pour toutes les personnes en situation de difficultés sociales et de précarité.

Le Congrès national de septembre 2024 à Nancy a également été l'occasion de porter toutes les préoccupations du secteur des solidarités, face au constat d'une forte dégradation des conditions de vie et d'accompagnement des personnes, comme de celles des associations. Le congrès est ainsi venu rappeler tout le sens du travail social : que serait notre société sans les travailleurs sociaux ?

La FAS Centre-Val de Loire n'a pas été en reste, les soubresauts nationaux ayant, de fait, des conséquences non négligeables localement. Ainsi, a-t-elle relayé les positions de la FAS nationale en région, mais elle a également initié un plaidoyer commun régional avec ses partenaires associatifs et fédératifs en région, l'Uriopss, le Mouvement Associatif, La CRESS, le COORACE et le Réseau régional du réemploi, auprès de la Préfète de région, qu'elle a aussi porté à la connaissance des services de l'Etat et des parlementaires de notre région. En mettant en avant des lignes rouges qu'elle ne franchira pas.

Ainsi, parmi les lignes rouges, nous ne transigerons pas sur le respect de l'inconditionnalité de l'accueil et de l'hébergement !

Notre pays dispose d'un effort public important en faveur de l'hébergement généraliste, qu'il soit d'urgence ou d'insertion, et spécialisé (femmes victimes de violences, jeunes, justice, etc...) relayé par la mobilisation associative dans un cadre de coopération illustré par de nombreux exemples locaux. Cet effort est confronté à une demande croissante fruit de l'extension de la précarité et de la pauvreté et de dysfonctionnements de politiques publiques (ASE, violences faites aux femmes, santé mentale, logement, migrations) ainsi que de la rémunération des travailleurs pauvres. Un nombre en hausse de personnes se retrouvent sans solutions.

Dans le même temps, fruit notamment de la panne de la construction de logements et des blocages de l'accès au séjour s'agissant des étrangers, les durées de séjour en structures et trop souvent en hôtels s'allongent faute de solutions.

Ces impasses pèsent sur les personnes et sur le secteur associatif ainsi que sur les finances publiques. Dans ce contexte, des menaces s'accumulent sur le respect de l'inconditionnalité de l'hébergement.

Dans ce contexte, je souhaite rappeler que la FAS défend les positions suivantes :

- Appel à mettre en place les financements publics nécessaires pour éviter les situations de sans-abrisme qui constituent des atteintes à la dignité des personnes et à la tranquillité publique ;
- Rappel des principes de continuité et d'inconditionnalité de l'hébergement : toute personne présente sur le territoire national doit être prise en charge ;
- Appel à des réponses structurelles pour construire dans la durée la politique d'hébergement et de logement d'abord et remédier aux dysfonctionnements de politique publique (prise en charge des femmes victimes de violences, des situations de difficultés de santé mentale et d'addictions, ASE, relance du logement social notamment par l'application la plus stricte de la loi SRU, politique migratoire passant notamment par la réforme de l'ANEF, l'accès au travail et le ciblage des OQTF) ;
- Respect des droits et des obligations des personnes et des associations d'hébergement, avec, notamment ; l'exercice par les pouvoirs publics et par eux seuls des responsabilités qui leur incombent.

La FAS œuvrera en faveur d'un travail local, avec tous les acteurs concernés, afin de faciliter, s'agissant de ce qui incombe aux associations, les solutions de prise en charge des personnes et leur sortie (démarches administratives, accès au logement, au séjour, retours volontaires).

La FAS confirme sa volonté de poursuivre l'animation d'espaces permettant aux adhérents de partager les menaces et les réponses et sa disponibilité constante à effectuer les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics concernés et des juridictions compétentes.

Autre ligne rouge : l'accompagnement décent des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le contexte de restriction budgétaire que nous connaissons, et que les structures et les personnes qu'elles accompagnent subissent d'ores et déjà, ne doit pas freiner la nécessaire ambition pour le secteur de l'IAE, pourtant fortement portée par le gouvernement ces dernières années, et par les services de l'Etat en région Centre-Val de Loire, incarnée par les projets de développement économique local portés par les SIAE. En effet, le secteur de l'IAE a besoin d'une vision et d'un cadre évaluatif partagés et adaptés à sa complexité et aux réalités vécues par ses acteurs, et à la mesure des contributions territoriales apportées par les SIAE.

L'IAE est issue d'une mobilisation de la société civile organisée pour répondre aux enjeux et besoins non satisfaits liés au chômage structurel, que les pouvoirs publics ont reconnus, légitimés et institutionnalisés.

En ce sens, le secteur de l'insertion par l'activité économique est un acteur vivant de la solidarité et du lien social et ne peut être considéré comme un simple opérateur de services. Le secteur de l'IAE a beaucoup évolué, résultant de politiques volontaristes en la matière, qui se sont taries malheureusement ces dernières années. L'IAE est arrivée à un niveau de maturité, faisant des structures qui la composent un formidable levier d'insertion pour les personnes, et un puissant développeur de territoires. Les supports d'activité portés par les SIAE sont notamment favorables au développement des circuits courts, du réemploi, de la préservation

de l'environnement, de l'écoconstruction, secteurs d'activités en expansion et participant de la transition écologique. Ces secteurs d'activité contribuent à la dynamisation des territoires sur lesquelles ils sont implantés ; les SIAE ont besoin d'être soutenues pour continuer de développer ces filières durables en prenant appui sur leur créativité.

Notre travail en inter-réseaux, avec les autres têtes de réseaux de l'IAE en région, s'appuie sur ces principes. Nous continuerons à les défendre en région, autour de deux grands axes :

- L'identification des besoins des personnes et des territoires, pour penser leur avenir, avec l'ensemble des acteurs, élus, entreprises, SIAE, à partir de supports d'activité liés à la transition écologique, ou aux métiers d'avenir (petite enfance, grand âge),
- La formation des salariés en insertion accueillis au sein des SIAE, pour leur proposer des parcours d'insertion qualifiants et valorisants.

Dans ce contexte, la santé des personnes en précarité continuera d'être portée de façon volontariste par la FAS.

Le recours aux soins constitue souvent la dernière préoccupation de ces personnes, face à l'ensemble de leurs difficultés. Or, leur situation se dégrade bien souvent, et nécessite une prise en charge et un accompagnement bien en amont. Aussi, dans le cadre des travaux que nous menons avec l'ARS et le Pacte des solidarités, nous défendons les principes suivants :

- Faciliter le premier contact avec le soin,
- Renforcer l'accompagnement humain, dans le cadre des principes de la médiation en santé,
- Structurer l'accès à l'information sur les dispositifs de soins existants,
- Renforcer l'interprétariat professionnel,
- Favoriser la mobilité solidaire, en levant les freins récurrents à ce sujet (distance, coût, inégalités territoriales...),
- Défendre coûte que coûte des pratiques harmonisées sur les territoires de notre région en matière d'accès aux dispositifs de soin,
- Promouvoir une alimentation de qualité, répartie équitablement sur les territoires, source de bien-être collectif et de vivre ensemble, grâce à un droit à l'alimentation reconnu et une sécurité sociale de l'alimentation fondée sur un modèle démocratique.

La défense de l'accès aux droits des personnes doit enfin être notre cheval de bataille collectif, au regard du nombre d'obstacles qui l'entraînent encore actuellement. Gageons que la solidarité à la source y remédiera !

Autant d'enjeux à porter avec les personnes concernées, sans lesquelles toutes nos politiques et tous nos accompagnements ne reposeront pas sur leurs besoins, attentes, aspirations, et expertise !

UNE STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DE NOTRE FÉDÉRATION RÉGIONALE QUI SE POURSUIT

Une Fédération vit, s'interroge, consulte ses adhérents ; elle se renouvelle sans cesse ! Nous poursuivons notre travail de rencontres, parmi lesquelles une Assemblée générale mi-2024 avec une animation par l'Observatoire des inégalités sur le Monopoly des inégalités, un séminaire annuel administrateurs et équipe de la FAS CVL (19 novembre 2024), pour une inter connaissance et des échanges, l'officialisation de la participation des salariés de la FAS CVL aux conseils d'administration, l'effectivité d'administrateurs ressources, sur des thématiques précises, en binôme avec les chargés de mission, visant à permettre un portage plus approfondi des sujets et plaidoyers de la FAS par les adhérents, comme une articulation plus importante entre la gouvernance et l'équipe salariée.

DES IMPACTS DE L'ACTION DE LA FAS CENTRE-VAL DE LOIRE CONSTATÉS EN 2024

Grâce au travail de maillage de nos adhérents, de structuration de la vie associative, de poursuite d'un travail d'animation, y compris avec des acteurs autres que nos adhérents, la FAS a pu construire un certain nombre de plaidoyers en 2024, dans le cadre de courriers, d'échanges, de relais des positions nationales, y compris dans des instances de concertation territoriales (CRHH, CDIAE, Pacte des solidarités...), dans des sollicitations pour des prises de parole dans les médias locaux, dans des réunions régulières avec les autorités publiques...

Je crois pouvoir dire que les effets de ce travail se font sentir avec : un positionnement de la FAS en région, qui lui donne de la crédibilité vis-à-vis des autorités publiques ; une plus grande visibilité par les adhérents, contribuant à leur fidélisation, et à une augmentation du nombre d'adhérents, comme à une plus grande représentativité en son sein des différents acteurs existants en région ; davantage de remontées du terrain à transmettre à la FAS nationale ; une meilleure articulation avec les partenaires en région, dans les actions menées, comme dans les prises de position ; un développement des cotisations et donc une diversification des sources de financement de la FAS pour un positionnement plus indépendant.

LES PERSPECTIVES 2025

Les « vents sont contraires » et, les turbulences risquent d'être nombreuses, nous devons plus que jamais garder « le cap » dans ces moments de grande incertitude. Il nous faut avancer «groupés», professionnels, bénévoles, personnes concernées, c'est notre force et notre levier d'action.

De notre place d'experts de terrain, nous devons continuer à alerter sur les besoins en alimentation, en logement, en santé, en adaptation aux changements climatiques...

Je tiens à conclure mon propos en remerciant les administrateurs pour leur participation aux instances de la FAS mais aussi dans différentes instances et commissions.

Mes remerciements vont aussi vers l'équipe des salariés pour leur réactivité, leur agilité et leurs compétences et tout spécialement un grand merci à Séverine.



**Marie-Paul LEGRAS FROMENT,
Présidente de la FAS Centre-Val de Loire**

VIE ASSOCIATIVE

ADHÉRENTS EN 2024

Les adhérents de la FAS en région Centre-Val de Loire en 2024 :

- 18 – Cher** : Le Relais – Secours Catholique – Addictions France – Adoma
- 28 – Eure et Loir** : Foyer d'accueil chartrain – Fondation des apprentis d'Auteuil – Aidaphi – Addictions France – Secours Catholique
- 36 – Indre** : Solidarité accueil – Aidaphi – Addictions France – Coallia – Secours Catholique
- 37 – Indre et Loire** : Entraide et solidarités – Objectif – Atouts et perspectives – Adoma – Coallia – ID 37 – Addictions France – Secours Catholique
- 41 – Loir et Cher** : Kairos – ASLD – Foyer Lataste Emmaüs – France Terre d'Asile (FTDA) – Addictions France – Secours Catholique
- 45 – Loiret** : Ateliers Ligériens – La Halte – Aidaphi – Addictions France – Adoma – Secours Catholique

Les associations ID 37 et France Terre d'Asile (FTDA) ont rejoint la FAS en 2024. Nous leur souhaitons la bienvenue !

REPRÉSENTATIONS

DANS LES INSTANCES TERRITORIALES

- DALO** (Droit Opposable Au Logement)
- PDALHPD** (Plan Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Plus Démunis)
- CDIAE** (Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique)
- Groupes personnes en difficultés spécifiques de l'ARS** (Agence Régionale de Santé)
- PRAPS** (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins)
- CRHH et commission spécialisée politiques sociales du CRHH** (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement)

DANS LES GROUPES D'APPUI NATIONAUX DE LA FAS

- Habitat**
- SIAO / 115**
- Réfugiés**
- Participation**
- Santé**
- Emploi**

CONGRÈS NATIONAL DE LA FAS LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2024

La FAS Centre-Val de Loire était bien représentée au Congrès de Nancy avec une délégation d'une dizaine de participants composée de personnes concernées, membres du Conseil d'Administration et équipe de salariés.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège administrateurs

Denis Vernadat – Foyer d'Accueil Chartrain
Marie-Paul Legras Froment – Entraide et solidarités
Monique Carriat – Entraide et solidarités
Pascal Le Strat – ASLD
Isabelle Platon – Le Relais

Collège personnes concernées

Florence Moritz
Mario Pardo

Collège salariés

Sandrine Fontaine – ASLD
José Pires Diez – Aidaphi
Marie-Tiffany Delgado – Ateliers Ligetériens
Michaël Abès – Addictions France
David Souchet – Le Relais
Thierry Martinez – Foyer d'Accueil Chartrain
Christelle Dehghani – Entraide et solidarités
Marie Réty – Solidarité accueil

Le Conseil d'Administration issu de l'Assemblée Générale du 11 juin 2024 a élu une **nouvelle présidente** : Marie Paul Legras-Froment. Bravo à elle et merci à Sandrine Fontaine pour son engagement à la Présidence depuis 2020 !

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Marie-Paul Legras Froment

Vice-Président : David Souchet

Trésorier : Thierry Martinez

Trésorier adjoint : vacant

Secrétaire : Florence Moritz

Secrétaire adjoint : Pascal Le Strat

Membres : Denis Vernadat – Mario Pardo

COMMISSIONS RÉGIONALES

Mise en place ou la réactivation de commissions et groupes de travail thématiques:

- La commission SIAO poursuivie,
- La commission Emploi réactivée en 2024,
- La commission Personnes migrantes poursuivie en visio, avec la poursuite en présentiel en 2025,
- Une réunion technique sur l'hébergement et le logement se réunit régulièrement, réservée aux directions des associations adhérentes,
- A venir : des commissions Santé ; Participation.

Et tenue d'une **journée régionale sur la Participation le 7 novembre 2024**, largement ouverte, co organisée par les Délégués CRPA, pour partager une culture de la Participation, à partir du plaidoyer de la FAS CVL voté en 2022, et partager des retours d'expériences et effets de la participation sur différents plans, ayant réuni 150 personnes.

PLAIDOYERS 2024

- Un **plaidoyer inter associatif régional**, avec le Réseau régional du réemploi (RAR), le Coorace, l'Uriopss, le Mouvement associatif, la CRESS, le Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA), en direction de la Préfète de région, des Préfets de départements, de la DREETS, des DDETSPP, des collectivités territoriales, pour alerter sur la dégradation des situations des personnes et celle des associations, avec une conférence de presse assortie. Ont suivi : une rencontre avec des parlementaires de la région, une visite d'une journée de la Préfète de région dans deux structures de l'AHI et de l'IAE,
- **80 enfants à la rue en Centre-Val de Loire** à la veille de la rentrée scolaire 2024, c'est insupportable !
- Une **position commune sur une feuille de route sur l'IAE en région**, avec les autres têtes de réseaux de l'IAE,
- Un courrier adressé à la Préfète de région, et à la DREETS, sur **la situation de certaines structures de l'insertion par l'activité économique en région**, touchées par les restrictions budgétaires,
- **Sortir du système de l'aide alimentaire actuel**, pour une alimentation respectueuse des droits de toutes et tous,
- **La transition écologique avec le Pacte pour le pouvoir de vivre**,
- **Sécuriser le financement des associations**

L'ÉQUIPE DE LA FAS CVL

NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Apolline Bougrat, Chargée de mission Participation
Séverine Demoustier, Directrice Régionale
Maxime Groult, Chargé de mission SEVE
Salomé Lebrize, Chargée de mission Stratégie Pauvreté
Natacha N'Guebili, Comptable
Véronique Vincent-Victor, Chargée de mission Administrative
Gabrielle Wassmer, Coordinatrice Formation et Emploi

NOS ACTIONS RH

Séminaire d'été annuel de l'équipe salariée : 8 juillet 2024

Séminaire annuel Administrateurs / Équipe salariée : 19 novembre 2024

Action de formation pour l'équipe : « Accompagnement à la démarche Qualiopi » dans le cadre de la préparation de l'audit de renouvellement





Délégué
Yves Cyrille

RAPPORT D'ACTIVITÉ

HÉBERGEMENT, LOGEMENT, POPULATIONS MIGRANTES

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES RESPECTUEUSES DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Suite à la loi Immigration de fin 2023, les associations de lutte contre la pauvreté de la Région Centre-Val de Loire ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'accompagnement des personnes migrantes et, plus largement, quant à la situation des personnes en situation de précarité en région, et des associations qui les accompagnent. La FAS Centre-Val de Loire a ainsi proposé à ses partenaires associatifs et fédératifs en région de produire un plaidoyer commun, adressé à la Préfète de région et à tous les institutionnels en région, afin de partager ensemble les constats et de construire des solutions tous ensemble. Ce plaidoyer a été présenté lors d'une conférence de presse le 8 avril 2024.

Des inquiétudes fortes pèsent en effet sur l'accompagnement des personnes en situation de précarité et sur les associations qui les accompagnent dans notre région Centre-Val de Loire. Le vote de la loi immigration a été un choc inédit. La censure d'une partie de la loi par le Conseil constitutionnel ne refermera pas les risques de voir réapparaître certaines de ses dispositions. De même, les annonces qui ont été faites en direction des demandeurs d'emploi visant à les stigmatiser, comme les discours véhiculés emprunts de fâcheux amalgames, nous inquiètent.

Aussi, nos 7 organisations (FAS, Mouvement associatif, Uriopss, CRESS, Réseau régional pour le réemploi (RAR), Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA), Coorace) ont souhaité construire un plaidoyer régional inter associatif, afin de rassembler toutes les forces vives en région portant les mêmes valeurs et préoccupations, en demandant des politiques publiques respectueuses de la dignité des personnes étrangères et de toutes les personnes en situation de précarité en Centre-Val de Loire.

Un constat alarmant a été dressé : les situations de pauvreté et de précarité s'aggravent dans notre région, qui se traduisent par :

- De plus en plus de personnes à la rue,
- Un accès parfois inexistant à des solutions de logement,
- Des difficultés qui ne leur permettent pas toujours d'être en emploi : une absence de solutions de transports de modes de garde...,
- Des associations qui sont empêchées de remplir leurs missions de façon satisfaisante (bureaucratie, actions de court terme, changements de cap permanents...).

Dans un contexte délétère pour les personnes en précarité :

- Des amalgames entre migrants et drogue
- Des amalgames entre bénéficiaires du RSA et assistés
- Des demandeurs d'emploi stigmatisés
- Des priorités dans la mise à l'abri qui interrogent
- Des restrictions budgétaires faites au détriment de l'emploi et de la solidarité, qui vont aggraver plus encore les difficultés des acteurs en lutte contre la pauvreté, et qui sont en contradiction avec les objectifs affichés par le gouvernement :
 - Le plein emploi érigé en objectif mais l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi est affaibli avec une diminution des crédits
 - Une incertitude quant aux décisions préfectorales sur l'accès au séjour par le travail dans les secteurs en tension.

Les demandes des associations à travers le plaidoyer inter associatif régional :

- S'attaquer aux raisons pour lesquelles des personnes sans cesse plus nombreuses : échecs de la prise en charge des personnes sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance, des femmes victimes de violences, des difficultés de santé mentale et d'addictions, des conditions de logement des travailleurs pauvres, des étrangers empêchés de travailler avec des papiers et d'un accès au logement totalement saturé,
- Mettre fin à la gestion au thermomètre pour gérer le sans abrisme comme l'avait prévu le gouvernement en 2021 : ne plus raisonner en nombre de lits à ouvrir en fonction de la température, mais mettre en place des politiques publiques facilitant les parcours de la rue au logement, donc en réglant les questions d'accès au titre de séjour pour les métiers en tension, en mettant en place une politique volontariste de construction de logements...,
- Investir massivement et rapidement dans le logement, une bombe sociale à très court terme, non seulement pour les plus précaires, mais aussi pour la classe moyenne qui s'est paupérisée ces dernières années,
- Engager une réflexion de fond de la part de l'Etat sur l'alimentation, pour une alimentation saine, de qualité, accessible aux personnes en situation de précarité,
- Investir dans l'accompagnement social et l'insertion par l'activité économique des personnes : création d'emplois solidaires dignes et de qualité en réponse aux services dont notre société a besoin, revenir sur le recul des droits des demandeurs d'emploi, cesser les discours et actes culpabilisants pour les personnes en précarité,
- Permettre l'accès aux soins aux personnes précaires, en soutenant les rares dispositifs médicaux dédiés aux plus précaires,
- Soutenir les associations, bénévoles, professionnels, et ne pas les empêcher,
- Ne pas stigmatiser les personnes en situation de précarité, mais leur donner toute la place qu'elles ont le droit d'occuper dans notre société.

Nos organisations réunies ont demandé aux pouvoirs publics de prendre la mesure de la précarisation des personnes et de la fragilisation des associations et de mettre leurs choix budgétaires en cohérence avec leurs propres objectifs et avec les nécessités de la lutte contre la précarité qui ronge notre pays et notre région.

Ce plaidoyer a donné lieu à des rencontres avec des parlementaires, et à une visite de la Préfète de région dans deux structures d'hébergement et de l'IAE. Les difficultés persistent, nous poursuivons notre mobilisation commune en 2025.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, UN ACTEUR TERRITORIAL ESSENTIEL

LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'élaboration au niveau national d'une feuille de route pour l'IAE a été l'occasion pour les têtes de réseaux de l'IAE au niveau régional de travailler conjointement avec la DREETS à l'écriture d'une feuille de route pour le Centre-Val de Loire. Cela s'est fait lors de trois ateliers co-animés par la DREETS et les têtes de réseaux IAE, en mai, juin et septembre 2024 où se sont réunis des professionnels et techniciens issus de tous les réseaux et institutions impliquées dans l'IAE : DREETS et réseaux IAE, DDETS, Conseil Régional, Conseils Départementaux et France Travail.

Parallèlement à ce travail, l'inter réseaux régional de l'IAE a souhaité écrire une position commune sur sa vision des enjeux actuels de l'IAE.

Quelques points à mettre en avant :

- l'accompagnement des SIAE vers la nécessaire adaptation aux défis qui se présentent, qu'ils soient d'ordre financier, organisationnel ou concernant les supports d'activité, certaines d'entre elles en région connaissant des difficultés;
- l'importance de mettre en place des diagnostics territoriaux partagés afin de favoriser les synergies et le travail en réseau au niveau local. Il s'agit de s'appuyer sur les SIAE pour penser et co construire des projets territoriaux contribuant au développement d'une économie sociale, écologique et environnementale.
- n'oublions pas également l'importance de la formation pour les salariés en transition professionnelle, véritable levier vers l'emploi, ainsi que pour les professionnels du secteur.

LA COMMISSION EMPLOI

La commission emploi s'est réunie à deux reprises en 2024 (juin et novembre) après plusieurs années de mise en veille et regroupe une dizaine de SIAE. C'est un lieu de partage des situations et des projets des SIAE et de transmission des informations venant de la FAS nationale et régionale. C'est également un lieu de réflexion et de partage d'expérience sur des thématiques choisies. Fin 2024, la proposition a été faite de travailler pour 2025, sur la thématique de la transition écologique juste comme fil rouge tout au long de l'année : des projets territoriaux dans le domaine de l'alimentation durable seront accompagnés par l'équipe de la FAS et les avancées seront partagées avec la commission.

SEVE EMPLOI : DES RELATIONS ENTREPRISES ET DES SORTIES EN EMPLOI EN HAUSSE



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

LES MODALITÉS DE LA FORMATION SEVE 2024

SEVE 1 : ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

- 10 journées de formation-action dont une journée à Paris
- Un tableau des indicateurs mensuels
- Une dotation financière de 20 000 euros pour les SIAE
- 4 séminaires de direction
- Une animation régionale



SEVE 2 : ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

- 2 journées de formation
- Une journée nationale à Paris
- Un séminaire de direction
- Une dotation de 22 000 euros pour les SIAE
- Une animation régionale
- Un tableau des indicateurs mensuels

SEVE 3 : PÉRENNISATION D'UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'EMPLOI DURABLE

- Un plan d'action
- Un tableau des indicateurs
- Une dotation de 20 000 euros pour les SIAE
- Une animation régionale



LES STATISTIQUES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

SEVE 1 :

Structures formées : 4 : Terre de promesse (ACI) dans le 37, Intermaide (AI/ACI) dans le 36, La dame à la Licorne (ACI) dans le 28 et le CBE (ACI, AI) dans le 28 .
Sortie en Emploi Durable (ED) : 19 (+7 par rapport à 2023)
Contrats signés (hors ED) : 28
Contrats courts transformés : 4
Entreprises partenaires : 111 en décembre 2024 (contre 70 en janvier 2024)

SEVE 2 :

Structures formées : 2
Sorties en ED : 32 (+14 par rapport à 2023)
Contrat signés (hors ED) : 20
Contrats courts transformés : 1
Entreprises partenaires : 120 en décembre 2024 (contre 20 en janvier 2024)

SEVE 3 :

Structures formées : 3
Sorties en ED : 10 (+4 par rapport à 2023)
Contrat signés (hors ED) : 7
Contrats courts transformés : 2
Entreprises partenaires : 106 en décembre 2024 (contre 96 en janvier 2024)

LES CONSTATS

- Des relations plus abouties et avancées avec les services de l'Etat et le programme SEVE permettent une bonne coordination entre les différents acteurs. Cela a permis de réaliser le taux le plus élevé de manifestations d'intérêt avec 14 SIAE dont 7 candidatures.
- Le 28 comme département de fondation du programme SEVE Emploi en région Centre-Val de Loire.
- Un plus grand intérêt de la part des SIAE 41 en 2024 (3 SIAE intéressées)
- Dans le 45, plus aucune candidature et/ou de manifestations d'intérêt depuis 2022.

LES DIFFICULTÉS

- Des salariés en transition : Prescriptions mal orientées en dépit de nombreuses rencontres avec les prescripteurs.
- Des problématiques de santé mentale et d'addiction en hausse dans les SIAE :
 - o Difficultés des équipes à trouver des relais extérieurs : médecins, assistants sociaux....
 - o Des équipes qui gèrent des problématiques qui, selon elles, ne relèvent pas de leurs compétences

PERSPECTIVES 2025

- Un programme SEVE 2 passant de deux journées de formation à 3 journées
- La mise en place d'une journée régionale à destination des SIAE sur les problématiques liées à l'addiction des personnes en transition professionnelle.
- Un COPIL sur une journée : une matinée avec l'ensemble de l'écosystème régional SEVE Emploi et une après-midi avec les services de l'Etat

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE, RESPECTUEUSE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La FAS Centre-Val de Loire, conformément à son projet associatif, travaille sur des perspectives de transition écologique juste, ne pénalisant pas les personnes en situation de précarité, et ce, à travers différents projets :

METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE AU SEIN DES STRUCTURES ADHÉRENTES DE LA FAS CENTRE-VAL DE LOIRE :

- Sollicitation des associations de la FAS CVL à l'été 2024 sur un Appel à manifestation d'intérêt afin de continuer à les accompagner sur des ateliers liés à ce sujet : pas de candidats CVL non par manque d'intérêt, mais par manque de temps. L'administrateur ressource de la FAS sur ce sujet a participé aux différents temps de travail organisés par la FAS Pays de La Loire pour continuer à suivre ce travail dans cette région (avec laquelle un travail avait été initié en 2023 sur les conversations carbone notamment) et avec la FAS nationale.
- Rapprochement avec le Conseil régional et l'ADEME et avec la Commissaire stratégie pauvreté, intéressés par ce projet.

MISES EN RELATIONS ENTRE ACTEURS SUR LE SUJET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE :

Exemples :

- Vélo école : Suite aux ateliers Transition écologique, les associations Objectif et Entraide & solidarités (37) ont souhaité proposer des séances d'apprentissage du vélo, réparation de vélo, avec le Collectif Cycliste 37
- Alimentation / déchets : Suite aux ateliers Transition écologique, les associations Objectif et Entraide & solidarités (37) ont souhaité proposer des ateliers sur l'alimentation/potager et la mise en place d'un centre de tri. Le contact a pris avec l'association la P'tite Brosse à Montlouis sur Loire.

DES CONTACTS ONT ÉTÉ NOUÉS AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL SUR LE SUJET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS LE CADRE :

- Du Réseau Oxygène animé par le Conseil régional, en vue de la journée régionale annuelle du réseau Oxygène à l'automne 2024 (TE et publics précaires) : participation de la Directrice de la FAS à cet évènement,
- Du groupe Territoire Accueillant et Solidaire de la Conférence Permanente des Relations Internationales, auquel la FAS a été intégrée : la Présidente de la FAS CVL y participe,
- Du Projet TETRIS : Together Engaged toward Territories Resilient and Innovative Systems : candidature de la région CVL sur ce projet en Février 2024 : projet concernant l'adaptation territoriale aux effets du changement climatique. Il entend notamment travailler les questions sociales autour des vulnérabilités liées aux changements climatiques (exposition des populations vulnérables, inégalités d'accès aux capacités d'adaptation, etc.).

PERSPECTIVES 2025

Une réorientation du projet en 2025, visant à accompagner une ou deux SIAE adhérentes à la FAS et suivre ce projet au sein de la commission Emploi de la FAS : à partir du retour fait par les adhérents de ne pouvoir consacrer de temps dédié à des ateliers ou des travaux sur la TEJ, la FAS a proposé d'intégrer ce sujet dans le cadre de son animation des SIAE adhérentes, réunies régulièrement en Commission Emploi, et de les accompagner, à travers son animation et l'intervention d'experts : deux SIAE se sont montrées intéressées, en axant les travaux de réflexion de leurs supports d'activité sur l'alimentation.

La poursuite des actions de la FAS CVL sur le sujet de l'alimentation, en poursuivant notre participation au CORELUPA, avec un dialogue avec la DREETS pour réaliser une étude, avec le collectif Alerte, sur deux départements (Loiret et Cher), pour identifier les zones blanches en matière d'épiceries sociales et solidaires et travailler à des cahiers des charges, dans le cadre de nouveaux appels à projets de l'Etat sur ce sujet, en lien avec le Programme Mieux manger pour tous.

L'organisation d'une nouvelle conférence régionale avec le collectif Alerte, le 14 mai 2025, sur la sécurité sociale de l'alimentation, co-animée par la FAS CVL.

Un projet régional qui s'appuie sur un évènement FAS CVL 2025 : les 40 ans d'existence de la Fédération, le 16 septembre 2025, qui va donner lieu à :

- La mise en œuvre d'une "Forêt des Arbres Solidaires" : plantation d'arbres fruitiers, aménagement d'espace "bio Care", fabrications d'"arbres", avec des matériaux de récupération, présentant des actions et projets
- Des réalisations déplaçables, et les photos des arbres.

La participation de la FAS CVL à la conférence régionale des acteurs de la Solidarité animée par la Commissaire à la pauvreté sur la Transition écologique juste le 5 novembre 2025, avec préparation et animation notamment par la FAS CVL (Directrice et personnes concernées)

Le travail de plaidoyer, construit dans une démarche de recherche action avec d'autres FAS et la FAS nationale, permet également de porter ce sujet, avec comme perspectives :

- Continuer à repérer, recueillir et valoriser les initiatives (individuelles et collectives) s'inscrivant dans une Transition Ecologique Juste.
- Soutenir et former les bénévoles et salariés qui se sont engagés dans cette démarche via les "conversations carbones"
- Ouvrir le projet à d'autres réseaux : partenariats sur les territoires des SIAE, Tiers-Lieux, collectif ALERTE,
- Intégrer ce sujet dans le « laboratoire de la participation qu'est en train de mettre en place la FAS CVL avec un financement du Conseil régional, et qui pourra être adossé à un tiers-lieu, avec l'idée d'organiser des évènements et actions dans ce cadre en lien avec la Transition écologique juste.
- Renforcer le plaidoyer, à l'interne de la FAS (adhérents), et à l'externe, pour faire face au recul des pouvoirs publics vis à vis des enjeux de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité, et de politiques d'accompagnement des personnes en situation de précarité.

L'ACCÈS AUX SOINS : PARTIR DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES PERSONNES ET LES PROFESSIONNELS SUR LES TERRITOIRES

La FAS a été sollicitée par l'ARS pour l'accompagner dans ses politiques d'accès aux soins pour les personnes vivant des situations de précarité.

OBJECTIF : ACCOMPAGNER L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS 2023 – 2028 AU NIVEAU RÉGIONAL

- Penser la mise en œuvre d'actions prévues dans le PRAPS avec tous les acteurs concernés dans les territoires, en assurer le suivi et la coordination
- Permettre et animer le recueil de la parole de personnes concernées par des situations de précarité sur les questions de santé sur les territoires de la région.

Et cela en vue de faire vivre le PRAPS, de façon concrète, et dans le respect des besoins et attentes des personnes concernées.

COMMENT

- Veille et collecte d'informations
- Animation de groupes de travail :
 - Groupe d'animation avec des professionnels de terrain volontaires : référent social ACT ; IDE LHSS ; Coordonnateur CADA ; Directeur AI et ACI ; CIP ACI ; Travailleur social HUDA ; CSAPA CAARUD...
 - Groupe de travail ARS-FAS-personnes concernées volontaires issues de : CAES ; LHSS ; ACT ; Pension de famille ; Logement autonome...

PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

- Déserts médicaux et manque de médecins traitants
- Augmentation des troubles psychiques avec une faible capacité d'orientation
- Freins structurels : barrière linguistique, absence de droits pour certaines populations, longs délais d'attente
- Dispositifs pas toujours pérennes
- Pas toujours de participation active des personnes concernées
- Problèmes d'inégalités en santé, notamment pour les primo-arrivants
- Manque de coordination entre acteurs sociaux, médico-sociaux et de santé.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Déclinaison opérationnelle d'actions du PRAPS sur les territoires de la région par les DD ARS, et analyse sur un essaimage potentiel par la suite
- Prise en compte de la parole des personnes en situation de précarité dans les politiques déclinées du PRAPS sur les territoires.

LES PRIORITÉS DE L'ARS

- Centralisation des dispositifs santé : quel outil ?
- Enfants à la rue : quels dispositifs d'accompagnement en sortie de maternité notamment ?
- Parcours migratoires
- Mobilité solidaire
- Médiation en santé

PISTES DE TRAVAIL A CE STADE

- Développer des dispositifs mobiles de soins et clarifier les sigles pour une meilleure compréhension des appels à projets.
- Renforcer la coordination intersectorielle et explorer des financements croisés pour stabiliser les dispositifs.
- Mettre en place des groupes d'animation territoriaux pour favoriser la concertation entre acteurs locaux.

POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, RÉPARTIE ÉQUITABLEMENT SUR LES TERRITOIRES DE NOTRE RÉGION

LES TRAVAUX DE LA FAS CENTRE-VAL DE LOIRE

Le passage d'un système d'aide alimentaire dévolu à l'urgence à un système permettant une alimentation de qualité pour tous atténuerait beaucoup de problèmes sociétaux : accessibilité, santé publique, modèle agricole, transition écologique..., et permettrait de faire reculer la pauvreté, et de rendre actrices de leur alimentation et donc de leur santé l'ensemble des personnes qui aujourd'hui les subissent.

Pour y parvenir, la FAS met en avant quelques facteurs clés de succès, selon elle :

- S'appuyer sur les acteurs de la solidarité. Les structures de solidarité, notamment dans l'aide alimentaire, au-delà de leur raison d'être dévolue à l'urgence, sont une des clés pour aller vers l'entraide alimentaire, voir des caisses locales de sécurité sociale de l'alimentation.
- Identifier et développer des initiatives locales populaires d'entraide alimentaire. C'est la multiplication de ces projets et l'appropriation par tous de sa propre alimentation qui permettra l'émergence d'un droit universel à l'alimentation.
- Accompagner les transitions et dépasser les résistances au changement du système actuel. L'alimentation connaît en son sein de puissants lobbies. Flécher une part importante du budget alimentaire des Français vers du durable et du sain aura un impact non-négligeable sur les modèles agricoles et alimentaires.
- Intégrer à la réflexion toutes les parties prenantes sur les territoires de notre région, car le sujet de l'accès à une alimentation de qualité est systémique, il renvoie à des besoins territoriaux, à des acteurs qui y interviennent, et donc à un ensemble de politiques, dont la cohérence doit être recherchée, là où aujourd'hui encore nous constatons des politiques en silo, fragmentées, des crédits souvent saupoudrés, une offre différenciée, des besoins inéquitablement pris en compte.

La FAS se tient prête à poursuivre ses efforts, avec ses adhérents, avec les personnes concernées, les autorités, ses partenaires, les producteurs locaux, les distributeurs..., à construire ce ou ces modèles plus vertueux pour toutes et tous :

- Elle le fait d'ores et déjà avec les SIAE qu'elles accompagnent dans l'évolution de leurs supports d'activité liés à l'alimentation : restaurants sociaux et solidaires, épiceries sociales et solidaires, maraîchage bio, paniers solidaires, casiers de légumes.
- Elle le fait en outre avec les autres têtes de réseau de l'IAE, dans la construction d'une feuille de route régionale pour l'IAE, pour penser ces structures à la fois acteurs économiques et sociaux, au cœur des besoins des territoires, acteurs majeurs de la transition écologique juste, trop souvent oubliés, ou pas assez valorisés aux côtés des entreprises dites classiques.
- Elle le fait avec le collectif Alerte, en se rapprochant d'acteurs avec lesquels nous sommes peu habitués à travailler : agriculteurs, enseignes de la distribution..., comme en co réalisant une nouvelle conférence, cette fois sur la sécurité sociale de l'alimentation, en 2025.
- Elle le fait à travers les politiques de santé, aux côtés de l'ARS, avec des professionnels de terrain et des personnes concernées.
- Elle va enfin travailler mi-2025 avec des personnes concernées sur l'appel à projet Mieux manger pour tous, à la demande de la DREETS, afin de faire émerger leurs besoins en matière d'accès à une alimentation de qualité, travail qui devrait permettre aux services de l'Etat d'instruire les dossiers qui seront déposés à l'aune du regard des personnes en situation de précarité. Ce n'est pas rien comme évolution !

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES : 2024, ANNÉE DYNAMIQUE !

CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES (CRPA) : L'ANNÉE DE LA REUSSITE PARTICIPATIVE



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

CENTRE-VAL DE LOIRE

2024 a encore été très riche au niveau de la participation !

Durant l'année 2024, 14 délégués se sont succédés dans le comité de pilotage du CRPA. Nous avons accueilli 8 nouveaux délégués : Monelle, Florence B., Yves-Cyrille, Braïma, Alain, Didier, Gérard et Bruno venant renforcer l'équipe présente : Mario, Florence, Sylvie, Joséphine, Marine et Manon. 4 travailleurs sociaux Christophe C., Françoise, Sophie et Kévin participent également à ce comité de pilotage.

Sur l'année 2024, les plénières du CRPA ont réuni 321 participants dont 233 personnes concernées et 88 intervenants sociaux. Une belle augmentation de 38% du nombre de participants comparé aux 232 participants en 2023.

LES THÉMATIQUES DES PLÉNIÈRES

1. Précarité et Participation : pourquoi est-il important que les personnes en précarité s'expriment ?
2. Harcèlement, bien-être, solitude. On en parle ensemble.
3. Emploi, économie et écologie : comment combiner les 3 thèmes ?
4. Addictions et santé. On en parle ensemble.

Pour le 1^{er} CRPA de l'année, nous avons eu l'opportunité d'accueillir Madame Rubinstein, déléguée interministérielle, Madame Carré, commissaire à la lutte contre la pauvreté et Monsieur Tardif, directeur de la DDETS 45.

Parmi les structures participantes, nous retrouvons régulièrement des CHRS, CHU, pension de famille, HUDA, CADA, logements spécifiques grands marginaux, CPH, CIAS, CCAS, DDETS.PP, et associations (Secours Catholique...). De nouvelles structures participent comme les associations du secteur de l'addiction.

LES ACTIONS 2024

- 1 rentrée des délégués
- 4 comités de pilotage
- 4 plénières
- 3 interventions dans 2 écoles du travail social (ITS et Croix Rouge Compétence)
- 1 participation au festival du travail social du CLTS 37/41
- 1 participation à la conférence sur l'alimentation portée par le collectif Alerte

LES REPRÉSENTATIONS PORTÉES PAR LES DÉLÉGUÉS CRPA

- Diverses participations au CNPA (Conseil National des Personnes Accueillies/Accompagnées)
- PDALHPD 37 et 41
- CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement)
- Pacte des Solidarités
- Commissions mandataires judiciaires
- Conseil Local du Travail Social 37/41
- Groupe d'Appui National Participation



BILAN 2024

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de participation forte, dans la continuité des années précédentes.

Le comité de pilotage du CRPA s'est agrandi et a su mener à bien les plénières programmées. Les délégués ont accueilli et intégré les nouveaux membres avec bienveillance, formant ainsi une équipe soudée et efficace. Ce COPIL, toujours très engagé, s'investit volontiers dans les projets proposés. Sur l'ensemble des délégués, seuls deux ont démissionné, et deux mandats ont été interrompus par décision du COPIL (pour cause d'absence d'assiduité).

Une évolution notable cette année réside dans la forte augmentation du nombre de participants (+38%), un signe encourageant pour l'avenir. Toutefois, cette croissance engendre des frais supplémentaires pour l'organisation des plénières, alors que le budget reste contraint.

L'implication d'acteurs institutionnels dans les plénières a permis de développer des projets en collaboration avec la FAS, en intégrant pleinement les personnes concernées, comme les groupes de travail avec les Conseils Départementaux du 18 et du 41. La participation continue de s'étendre, touchant un public toujours plus large de personnes concernées, de professionnels et d'institutionnels à l'échelle régionale.

Aujourd'hui, nous arrivons à un tournant : le simple recueil de parole ne suffit plus. Nous souhaitons aller plus loin en valorisant les expériences vécues à travers des actions concrètes et en favorisant des systèmes de gouvernance plus inclusifs.

L'année 2025 s'annonce encore plus riche en participation !

PERSPECTIVES 2025

- Pouvoir réaliser 4 plénières avec un budget serré
- Agrandir le COPIL avec l'arrivée de nouveaux délégués et permettre la place de chacun entre les nouveaux et les anciens
- Faire perdurer l'ambiance bienveillante, respectueuse et productive au niveau du COPIL et des plénières
- Travailler davantage en lien avec les autorités dans les travaux liés aux politiques des territoires
- Faire vivre les travaux du CRPA dans les structures, au niveau des autorités et sur les réseaux sociaux
- Travailler sur l'animation des commissions DALO et PDALHPD afin de pouvoir développer la représentation des personnes concernées dans ces instances
- Travailler en complémentarité avec le projet financé par la DIPLP (La Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté)



JOURNÉE RÉGIONALE PARTICIPATION DU 7 NOVEMBRE 2024 : "PARTICIPER, CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR SOLIDAIRE ! LA VOIX DE CHACUN COMpte !"

Depuis décembre 2023, les délégués CRPA travaillaient sur la création d'une journée régionale sur la Participation des personnes concernées visant à partager une culture commune de la participation et les effets des expériences de participation. Cette journée a été pensée, organisée et animée à deux voix : salariées de la FAS et délégués CRPA. Tout a été décidé collectivement à travers plusieurs comités de pilotage.

Cette journée a accueilli 150 participants : personnes concernées, travailleurs sociaux, agents des collectivités, bénévoles, services de l'Etat, associations caritatives, structures d'insertion, collègues des FAS régionales et nationale et bien d'autres.

Elle a réuni une multitude d'acteurs autour d'une cause commune : la Participation des personnes concernées comme un très bel outil qui tend vers l'autonomie des personnes, une richesse, un vecteur de changement, un boosteur d'estime et de valorisation de soi.

Les délégués ont pu mettre en lumière, leurs savoir-faire et leurs expertises au cours de cette journée : témoignages, animation de table ronde et d'ateliers, saynètes, organisation.

Cette journée a été l'illustration même du pouvoir que confère la participation aux personnes concernées. Elle a reflété cette richesse, l'investissement nécessaire que cela demande, des exemples de résultats que l'on peut obtenir, les changements pour les politiques publiques mais aussi pour les personnes concernées, l'envergure de cette philosophie si importante pour notre société.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES (CDPA) : LA PARTICIPATION AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES MAIS À UN RYTHME DIFFÉRENT SELON LES DÉPARTEMENTS



Conseil Départemental
des Personnes Accueillies/Accompagnées

18-28-36-37-41-45

LES ACTIONS MENÉES EN 2024 SUR LES 6 CDPA DE LA RÉGION

- 4 plénières départementales
- 5 groupes de travail
- 9 participations aux PDALHPD
- 3 participations au CRHH
- 5 participations au CLTS
- 4 participations aux actions DDETS 45
- 6 participations au Pacte des Solidarités
- 8 rencontres partenariales
- 6 échanges avec les autorités
- Des accompagnements aux personnes concernées dans l'exercice de leurs représentations
- Des communications accessibles à tous
- Une valorisation des actions sur LinkedIn



Au total, il y a eu 198 participants dont 120 personnes concernées et 62 travailleurs sociaux.

Trois départements restent très dynamiques et participatifs, le 18, 36 et 41, ce qui montre une stabilisation dans la dynamique impulsée depuis 2022. Deux départements deviennent très fragiles, le 28 et le 37, un travail de fond doit se mettre en place pour la mobilisation des personnes concernées et des différentes associations. Quant au 45, la participation varie suivant l'endroit où sont organisés les événements, il paraît compliqué d'avoir le rural et l'urbain en même temps.

Pour conclure, cette année 2024, a été participative dans plus de la moitié des départements. Les raisons évoquées en 2023 concernant la faible mobilisation dans certains départements restent toujours d'actualité :

- Le manque de contact dû au turn-over des professionnels
- La surcharge de travail des équipes et le manque de professionnels
- La non-connaissance de l'instance
- Une faible mobilisation pour la participation

Pour certains, la gestion de l'urgence prime sur la mobilisation à la participation



Au niveau de la participation des autorités dans les plénières et groupes de travail, aucune évolution significative n'a été notée depuis l'année dernière. Certaines autorités participent, d'autres moins.

Nous recevons de plus en plus de demandes de représentation des personnes concernées dans des instances type COMED, commissions de mandataires judiciaires, jury d'appel à projet, comités territoriaux etc... Depuis quelques années, la FAS et les CDPA ont été identifiés comme acteurs dans la représentation des personnes concernées. Au-delà de la mobilisation des personnes qui pourraient assurer ces représentations, chaque représentation réalisée par une personne concernée est accompagnée pour permettre la participation de la personne dans des bonnes conditions et que cette participation soit réelle et effective.

Cependant, notre accompagnement a des limites, vite atteintes dans certains cas. L'organisation de certaines commissions ne permet pas la pleine participation des personnes concernées. Les personnes concernées ne peuvent pas réellement s'exprimer comme elles pourraient le faire dans un cadre favorable à la participation. Le CDPA est un bon outil pour identifier des personnes concernées volontaires mais ne peut pas réellement faire participer pleinement. Certaines instances mériteraient aussi d'être analysées dans leurs dynamiques de participation, voire accompagnées pour permettre une meilleure intégration et implication des personnes concernées.

En conclusion, les CDPA ont répondu présents pour réaliser des actions participatives. Nous créons beaucoup de matériaux depuis la création des CDPA, certains départements sont dans un rythme de croisière, d'autres sont moins avancés. Il paraît nécessaire à ce stade de faire une capitalisation des travaux, de les analyser, et d'apporter une aide technique aux départements dans lesquels la mobilisation des personnes concernées est complexe.



PERSPECTIVES 2025

- Accompagnement de deux structures aux pratiques participatives
- Capitalisation des travaux CDPA 2016-2025 et analyse territorialisée et par thématique
- Enquête sociologique sur l'état des lieux des instances de participation des CHRS en CVL
- Continuer les actions de communication et de supports, la participation aux instances de concertation et l'accompagnement des personnes concernées lors de leurs représentations, les rencontres partenaires et les échanges avec les autorités

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU TRAVAIL SOCIAL EN 2024 : UNE ACTIVITÉ EN AUGMENTATION :

- **Janvier** : 8 délégués CRPA sont intervenus dans une promotion de 1^{ère} année d'élèves moniteurs éducateurs de l'ITS, sur 2 journées, pour animer des ateliers sur la participation des personnes concernées.
- **Mai** : 2 délégués CRPA sont intervenus auprès d'une promotion d'assistants de service social de la Croix Rouge, une après-midi, pour présenter la participation des personnes concernées.
- **Novembre** : la directrice et la chargée de mission Participation de la FAS sont intervenues deux jours auprès de formateurs de l'ERTS pour présenter le secteur social et médico-social, et la participation des personnes concernées.
- **Décembre** : 8 délégués CRPA sont intervenus dans une promotion de 1^{ère} année d'élèves moniteurs éducateurs de l'ITS, sur 2 journées, pour animer des ateliers sur la participation des personnes concernées.



PACTE DES SOLIDARITÉS : LA FAS ET LE CRPA, PARTENAIRES DE LA COMMISSAIRE À LA PAVRETE EN RÉGION

La FAS et un représentant du CRPA (Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées), qu'elle anime, ont assuré la **co animation du Groupe régional des acteurs et des conférences régionales des acteurs**, en lien avec la Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, et avec l'Uriopss. En 2024, ont été traités les sujets suivants : la mesure d'impact ; l'accès aux droits.

La FAS a en outre organisé une nouvelle édition de l'**Automne de la participation**, consacré à l'accès aux soins, sur les différents territoires de la région, en mettant en avant les dispositifs existants, et en faisant se rencontrer personnes concernées, travailleurs sociaux, bénévoles d'associations caritatives, autorités publiques.

RAPPROCHER LA CULTURE DES PERSONNES EN STRUCTURES D'HÉBERGEMENT AVEC LE PROGRAMME "RESPIRATIONS"



PROGRAMME RESPIRATIONS

Le programme national « Respirations », porté par la FAS nationale, a été mis en place en région Centre-Val de Loire par la FAS, Cultures du Cœur 37 et Les Petits Débrouillards. Il consiste à promouvoir et mettre en place la participation aux pratiques culturelles et aux savoirs scientifiques et techniques en faveur des personnes en situation de précarité. Il prévoit un accompagnement vers l'accès à des pratiques éducatives et culturelles en parallèle d'un accompagnement social par les structures d'hébergement et/ou d'insertion. L'action permet de favoriser la mise en place de projets territoriaux pensés en réseau par trois représentants complémentaires du champ social, culturel et scientifique et de favoriser la montée en compétence des intervenants sociaux sur l'intégration de la participation culturelle et citoyenne à leur pratique professionnelle.

Le programme Respirations est articulé autour de 2 grands objectifs :

- Renforcer les pratiques culturelles dans les structures sociales et les droits culturels des personnes en situation de grande précarité via la mise en place d'actions de médiation culturelles, artistiques, scientifiques et sportives portées par les acteurs territoriaux.
- Professionnaliser les acteurs du programme Respirations, les intervenants sociaux et des acteurs culturels notamment sur l'utilisation de l'accès aux pratiques culturelles et scientifiques comme outil de mobilisation des publics sur leur accompagnement et de l'accès au droit commun.

2024 a été consacrée à la coordination de ce projet, la mise en commun de nos expertises, la construction d'actions pour 2025.

PERSPECTIVES 2025

Vers la création au sein du département du Cher (18), dans le cadre de « Bourges, capitale européenne de la culture 2028 », d'une action, présentée dans un appel à manifestations d'intérêt sur le sujet de la culture au sens large. Un travail en lien avec les structures d'hébergement du 18 et le CDPA 18 va être mené, pour concevoir des actions culturelles et s'inscrire dans cette manifestation européenne, sur un territoire donné, sur les sujets suivants : les droits cultuels, la citoyenneté culturelle, culture et cohésion sociale...

FORMATIONS DE LA FAS : DIVERSIFICATION DES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES, DIVERSIFICATION DES FORMATIONS PROPOSÉES

Notre axe de développement cette année : délocaliser les formations en fonction de la provenance des apprenants et être toujours plus à l'écoute des demandes de nos adhérents.

ACTIONS DE FORMATIONS EN 2024

18 actions de formation organisées sur l'année :

- 17 actions en formation continue
- 1 session de formation certifiante ETAIE (Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique) sur un an et demi

205 stagiaires accueillis :

- 194 en formation continue
- 11 en formation certifiante ETAIE

4081 heures de formation suivies par les stagiaires

-2723 heures en formation continue

1358 heures en formation certifiante ETAIE

Formations les plus suivies

- ETAIE
- Initier la participation des personnes accueillies
- Formations courtes pour les Encadrants Techniques

Taux de satisfaction à chaud : 8.6 / 10

QUALIOPI

L'audit de renouvellement a eu lieu en octobre 2024 : notre certification a été reconduite, aucune non-conformité n'a été relevée. La prise d'effet est fixée au 25 janvier 2025 et la date limite de validité au 24 janvier 2028.

FOCUS SUR LA FORMATION COURTE POUR LES ENCADRANTS TECHNIQUES

Nous proposons désormais une formation « **Fondamentaux du métier d'encadrant technique d'insertion** » de 5 jours qui regroupe les deux sessions que nous proposons à l'origine : « Bases de la fonction d'encadrant technique : encadrer et mobiliser son équipe » (3 jours) et « Bases de la fonction d'encadrant technique : gérer et commercialiser la production » (2 jours). Nous avons retravaillé le programme pour faire une proposition encore plus optimisée aux encadrants techniques. La première session de 5 jours s'est tenue fin 2024 à Mettray, près de Tours.

FORMATION ETAIE

La 21^{ème} promotion s'est terminée en 2024:

- 12 stagiaires formés sur l'ensemble de la promotion démarrée en 2023
- 1 stagiaire avait suivi uniquement le BC 1 qui s'était déroulé sur l'année 2023
- 1 abandon en cours d'année 2024 pour raison de santé
- Jury de fin de formation : 5 juin 2024
- Taux de validation des BC présentés : 100 %
- Note de satisfaction globale des stagiaires : 8.5 / 10 (11 réponses)

La remise des diplômes ETAIE a lieu le 10 septembre 2024 au Relais des trois écluses à Vieilles Maisons sur Joudry, en présence de Mme Véronique CARRE, Directrice de la DREETS.



PERSPECTIVES 2025

- Lancement de la 22^{ème} promotion ETAIE (fin février),
- Enrichissement de notre offre de formation en fonction des demandes spécifiques des adhérents,
- Poursuite de la démarche qualité en vue du prochain audit de surveillance (audit intermédiaire entre deux audits de renouvellement).

PERSPECTIVES 2025

LA FAS CENTRE-VAL DE LOIRE CONTINUERA À ALERTER SUR LES BESOINS DES PERSONNES, DES TERRITOIRES, DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, ET À ACCOMPAGNER CES DERNIÈRES !

L'accompagnement de nos adhérents dans leurs projets, leurs difficultés, leurs réussites, sur leurs territoires d'intervention

Avec un axe fort sur la formation des professionnels, sur leurs territoires d'intervention, afin de créer des synergies entre eux. Et une animation qui leur permette des espaces de rencontres et de partage. Tout en poursuivant les partenariats avec les collectivités territoriales ou encore les écoles de formation, pour penser la participation, le pouvoir d'agir, les enjeux du secteur social....

La construction de plaidoyers, en lien avec l'actualité et les messages politiques que veut porter la FAS Centre-Val de Loire

Car les sujets à porter en 2025 sont encore nombreux ! Nous devons poursuivre nos combats pour permettre un recul de la pauvreté, une considération des personnes vivant des situations de difficulté sociale, une revalorisation du travail social et de l'engagement bénévole, une place accordée aux associations à la hauteur de leur investissement, dans une alliance avec les pouvoirs publics, tout en sachant dénoncer un certain nombre de lignes rouges que nous ne saurions franchir.

La poursuite de la réflexion sur une FAS qui évolue et adapte ses stratégies

En lien avec les travaux de son réseau, la FAS Centre-Val de Loire poursuivra sa réflexion sur la FAS de demain : stratégies d'action, de fonctionnement, de positionnement ; poursuite, conformément à son projet associatif, de ses partenariats et coopérations avec les associations et fédérations régionales ; construction d'alliances avec de nouveaux acteurs (entreprises, élus,...) ; valorisation des projets des associations adhérentes.... En analysant ses réussites comme les limites de certaines de ses actions, pour mieux les faire évoluer.

La poursuite de la structuration de la vie associative

Les travaux suivants sont à mener en 2025 : refonte des statuts de la FAS, comme traduction juridique et organisationnelle de son projet associatif, pour une réflexion sur la place des personnes concernées, des intervenants sociaux ; tournée des conseils d'administration des associations adhérentes, pour porter l'ambition d'une dimension politique des associations, et de la FAS comme paravent pour ses adhérents.

Et bien sûr, **un moment fort, le 16 septembre 2025 : les 40 ans de la FAS Centre-Val de Loire.**





Fédération
des acteurs de
la solidarité

CENTRE VAL DE LOIRE



02 54 46 46 93



contact@federationsolidarite-cvl.org



<https://www.federationsolidarite.org/regions/centre-val-de-loire/>



11 rue des Corderies, 41000 BLOIS